

Rayon élargi à 30 km pour les cyclos



Le club Les Cyclos Annemassiens Voiron-Salève compte 55 licenciés. Photo DR

Pour le club Les Cyclos Annemassiens Voiron-Salève, c'était jusqu'à présent un véritable défi de faire des parcours dans un rayon de 10 km, avec le Salève d'un côté et la Suisse de l'autre !

Mais c'était sans compter sur l'imagination des responsables de route, qui arrivent à faire tourner les licenciés dans cet horizon certes restreint, « mais où le bonheur de pédaler ensemble en pleine nature nous emplit d'optimisme ».

Les Cyclos Annemassiens Voiron-Salève compte 55 licenciés (26 hommes et 29

femmes).

Samedi 17 avril dernier, des petits groupes se sont ainsi dispersés aux alentours, à la conquête de petites routes qu'ils n'avaient encore jamais empruntées. Du contemplatif au plus sportif, de 23 ans à 85 ans, ils se sont élancés sur des routes superbement ignorées jusque-là.

Mais tout cela est derrière maintenant. En effet, la fédération a informé les clubs cyclos que les règles ont évolué, avec notamment l'extension des sorties dans un rayon de 30 km.